



FORUM
INTERNATIONAL

Désertif'actions

La société civile se mobilise - Montpellier / 10-13 JUIN 2015

DECLARATION DE MONTPELLIER TERRES et CHANGEMENT CLIMATIQUE

Désertif'actions - Forum International de la Société Civile

Préambule

Plus de 300 participants d'organisations de la société civile, scientifiques, autorités locales, officiels de rang ministériel de gouvernements et bailleurs de fonds, et de responsables d'organisations internationales ou multilatérales de 57 pays se sont rencontrés à Montpellier du 10 au 13 juin 2015 dans le cadre du Forum International DESERTIF' ACTIONS 2015. L'ensemble du processus a impliqué directement environ 7000 personnes.

Des rencontres préparatoires nationales ont été spontanément organisées au Burkina Faso, Burundi, Congo, Cote d'Ivoire, Inde, Iran, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Tchad, Tunisie ainsi qu'une rencontre régionale au Moyen Orient. Un forum électronique sur Internet a réunit 380 personnes de 46 pays. Lors de toutes ces manifestations et de la conférence de Montpellier elle-même, les participants de Désertif'actions 2015 ont mis en évidence les liens indéniables entre la dégradation des terres, l'environnement global et le développement, avec la stabilité et la sécurité internationales. Dans un contexte d'impacts présents et futurs du réchauffement des températures, la question des terres dans les négociations du changement climatique apparaît comme un sujet à rendre prioritaire.

Les participants constatent, déplorent et dénoncent

- La poursuite sans relâche et malgré l'évidence scientifique, de modes de production et de consommation partout dans le monde qui portent atteinte aux terres et aux écosystèmes terrestres et engendrent une dégradation de 60 % des services rendus par les écosystèmes dont la filtration de l'eau, la destruction des habitats de la biodiversité, et la réduction à une vitesse jamais atteinte de la diversité des espèces,
- La disparition de 75 % de la diversité génétique des cultures depuis le début du XX^{ème} siècle, et le constat de 52 % des terres agricoles du globe déjà modérément à gravement dégradées ou subissant un fort degré de dégradation y compris les écosystèmes oasiens, la baisse tendancielle des taux de fertilité des sols et l'empoisonnement de nombreuses eaux de surfaces ou profondes,
- La compétition exercée sur les terres, en particulier les terres agricoles, par des acteurs internationaux – plus de 37 millions d'hectares de terres ont ainsi déjà été acquises – affectant bien souvent les droits des paysans et des usagers locaux et la sécurité alimentaire mondiale, dans un contexte où la disponibilité des terres arables par personne a diminué de 0,45 ha à 0,20 entre 1961 et 2011,
- L'irresponsable et persistante sous-évaluation de la question des terres et de l'agriculture dans les négociations sur le changement climatique alors que l'agriculture, la déforestation et le changement d'affectation des terres sont responsables de 30 % de



émissions dont un changement de gestion des terres pourrait en réduire l'importance, tout en permettant de stocker 30% du carbone excédentaire dans l'atmosphère.

Les participants de D'a15 alertent la communauté internationale

- Sur la nécessité de disposer de terres suffisantes en quantité et en qualité pour répondre au besoin de nourrir une population évaluée à 9 milliards de personnes en 2050 et l'obligation d'augmenter la production agricole d'environ 70 % au plan mondial et même de 100 % dans les pays en développement; ceci alors que la dégradation des terres risque de réduire la production vivrière de 12 % dans les 25 prochaines années, allant dans certaines régions jusqu'à 50 % sous l'effet additionnel du changement climatique,
- Sur l'impact à venir du relèvement prévu des températures et des événements climatiques extrêmes sur les terres, en particulier dans de nombreux pays en développement soumis à la sécheresse et l'aridité, et dont 1,5 milliards de personnes souffrent déjà de la dégradation des terres comme par exemple 65 % de la population africaine.
- Sur l'impact du réchauffement climatique sur les terres et en retour l'impact de la dégradation des terres sur le changement climatique, dans une spirale entraînant des effets négatifs en chaîne sur les services éco systémiques et des conditions de vie des populations qui en dépendent,
- Sur la poursuite de modes de productions qui détruisent le potentiel productif des terres par l'agriculture industrielle, l'exploitation minière, la mauvaise gestion de l'eau, etc. Ce qui génère des bénéfices seulement pour de rares élites en accroissant les dommages collectifs,
- Sur le frein important qu'exerce la dégradation des terres sur le développement d'une partie significative de la population mondiale qui dépend de l'agriculture pour assurer sa sécurité alimentaire et améliorer ses conditions de vie,

Les participants de D'a15 rappellent et insistent

- Sur les conséquences collectives et effets à long terme de la dégradation des terres sur l'insécurité alimentaire et l'insécurité globale et leurs racines, avec plus de 60 émeutes d'origine alimentaire qui se sont produites dans plus de 30 pays du monde,
- Sur les ressources naturelles dont les terres, cause du déclenchement de 40% des conflits au cours des 60 dernières années, et sur leur lien direct avec l'accroissement des flux migratoires générateurs d'instabilités dans les pays de départ et ceux de l'arrivée, et rappellent les estimations de 200 à 350 millions de réfugiés climatiques à l'horizon 2050,
- Sur les fausses solutions promues par les seuls intérêts financiers à court terme de certaines élites,
- Sur le coût infime de la restauration des terres des écosystèmes dégradés estimé entre 33 et 227 euros l'hectare et le potentiel ainsi créé de stocker 30 % des émissions annuelles de CO2 issues des combustibles fossiles,

En conséquence les participants de D'a15 à Montpellier conviennent et concluent

- Il est d'intérêt général et urgent de mettre en œuvre des politiques publiques qui intègrent l'agroécologie, l'agropastoralisme, et qui protègent et encouragent l'agriculture familiale en garantissant le droit à l'alimentation défini par les Nations Unies. Ceci en



particulier pour engager la réhabilitation d'urgence de 500 millions d'hectares de terres dégradées disponibles,

- Afin de stimuler la gestion durable et la restauration des terres ainsi que la prévention des conflits fonciers, une bonne gouvernance de la terre doit être la règle. Pour assurer la bonne gouvernance, les "Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale" et les "Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires" élaborées par le Comité des Nations Unies sur la Sécurité Alimentaire Mondiale doivent servir de base aux gouvernements, investisseurs, bailleurs de fonds, au secteur privé et à la société civile.
- De nouveaux concepts comme l'Agriculture Intelligente pour le Climat (CSA) et la Neutralité en matière de dégradation des terres (LDN), s'ils sont utilisés par les pays, les organisations internationales ou les opérateurs privés, ils doivent d'abord être au service des communautés locales et éviter l'accaparement des terres, l'utilisation des OGM ou l'usage intensif de produits chimiques ; cette orientation fondamentale doit faire partie des objectifs et du mode opératoire de tout développement des concepts évoqués.
- Les organisations non gouvernementales et, d'une manière générale, les organisations de la société civile dont les organisations de producteurs et les autorités locales devraient être reconnues comme parties prenantes dans les processus de prise de décision au niveau local et national. Et pas seulement au stade de la mise en œuvre des décisions et plans d'action.
- Pour promouvoir une synergie efficace entre les trois Conventions de Rio, une coopération plus opérationnelle entre les parties prenantes à tous les niveaux doit être assurée; notamment au niveau national via l'établissement de comités nationaux pour une mise en œuvre intégrée.
- Tout futur accord adopté par la COP 21 sur le changement climatique devra inclure le financement pour l'agriculture familiale et l'adaptation à base communautaire tout en évitant de renforcer les fausses solutions.
- Quel que soit le financement, les participants affirment ne plus vouloir à l'avenir de fonds publics ou privés sans règles préalablement décidées et approuvées avec la société civile et appellent à une plus grande prise en compte des recommandations des conseils économiques et sociaux là où ils existent,

Enfin, si les recommandations sont importantes, les participants à D'a15 conviennent aussi d'engagements et d'actions :

- Porter les revendications de D'a15 aux niveaux des pays,
- Faire entendre les travaux de D'a15 aux prochaines réunions de l'UNCCD (COP12 à Ankara) et UNFCCC (COP21 à Paris),
- Diffuser les résultats de D'a15 à tous les niveaux.

Montpellier (France), 12 juin 2015





A propos de l'organisation de D'a15 :

A l'initiative de l'association française CARI et de ses partenaires, Désertif'Actions 2015 s'est tenu dans le cadre des manifestations de la Lutte contre le changement climatique en France en préparation de la COP21, labellisée Grande Cause Nationale en France. D'a15 a obtenu le label COP21 de la France et celui de l'Année Européenne pour le Développement de l'Union Européenne. Les participants ont contribué à trois jours d'ateliers et de plénières, à des projections publiques de films avec débats, à une journée de dialogue avec la population au centre ville de Montpellier avec la contribution d'artistes, de poètes, de dessinateurs de presse, d'acteurs du développement local et à une marche citoyenne « Terre et climat » suivie d'un concert public pour la terre.

www.desertif-actions.fr

D'a15, organisé par



Avec le soutien de



Partenaires



	desertifactions2015		@Desertif2015
	flickr.com/photos/asso-cari		@desertifactions2015

